



MERCUROL
VEAUNES

Cœur du Pays de l'Hermitage

Plan Local d'Urbanisme

BORDEREAU des PIÈCES

0 – Procédure

- Délibération de prescription du 29/02/16
- Décision de la DREAL du 22/02/17
- Délibération tirant le bilan de la Concertation Publique du 13/03/2017

1 – Rapport de présentation

2a – Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

2b – Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

3 – Règlement (*Pièce écrite*)

4 – Règlement (*Pièces graphiques*)

- 4.1 - Plan d'ensemble au 1/6000
- 4.2 - Zoom du Village de Mercurol au 1/2000
- 4.3 - Zoom du Village de Veunes au 1/2000
- 4.4 - Zone de dangers des canalisations

5a – Annexes (*Pièces écrites*)

- 5a.1 - Liste des Servitudes d'Utilité Publique
- 5a.2 - Eléments relatifs au réseau d'Eau Potable
- 5a.3 - Eléments relatifs au réseau d'Assainissement
- 5a.4 - Eléments relatifs à l'élimination des Déchets
- 5a.5 - Classement sonore des infrastructures
- 5a.6 - Règlement Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

5b – Autres Annexes (*Pièces graphiques*)

- 5b.1 - Plan des Servitudes d'Utilité Publique
- 5b.2 - Plan du réseau d'Eau Potable
- 5b.3 - Plan du réseau d'Assainissement
- 5b.4 - Secteurs concernés par le bruit
- 5b.5 - Zonage réglementaire du Prévention des Risques Inondation (PPRI)
- 5b.6 - Périmètre de ZAC